

COMPAGNIE LEBON



GROUPE PALUEL-MARMONT

EXPOSÉ SOMMAIRE DE L'ACTIVITÉ DE
LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE 2011

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2012

L'année 2011 fut une année contrastée entre un premier semestre de reprise économique et un second semestre dominé par une crise des risques souverains au niveau mondial. Dans ce contexte la COMPAGNIE LEBON réalise de bons résultats, notamment grâce à de bons choix d'investissements, à la qualité de ses actifs immobiliers et hôteliers et à celle de ses équipes.

Le résultat de l'ensemble consolidé est de **16,78 M€** et le résultat net part du Groupe s'élève à **13,94 M€**. Le résultat social est bénéficiaire de 7,22 M€.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de verser un dividende de 3 € par action, en hausse de 20 %.

Au 31 décembre, le cours de bourse était de 77,85 €. L'Actif Net Réévalué par action, en augmentation de 8,26 %, s'élève à 180,95 € contre 167,14 € au 31 décembre 2010, après distribution d'un dividende de 2,50 € par action et annulation de 41 500 actions auto détenues en 2011.

Au cours de l'exercice, la COMPAGNIE LEBON a acquis les 5 % minoritaires d'ESPRIT DE FRANCE afin de détenir cette dernière en totalité.

Concernant le portefeuille de PMC 1, les principaux mouvements de titres ont été : la cession de LABELS DEVELOPPEMENT et de la participation dans le FCPR CONVERTEAM INVEST. Les obligations convertibles de IPH, dans laquelle PMC 1 reste actionnaire, ont été cédées. Le résultat de cession consolidé est de 6 M€.

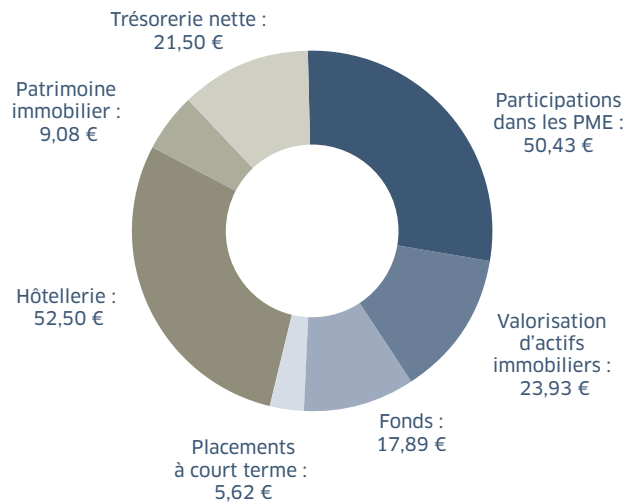
PMV 1 a investi 4,2 M€ en fonds propres dans 51 % d'une société ayant acquis pour 23,7 M€ un immeuble parisien de bureaux et d'habitation destinés à être rénovés et vendus par lot.

La variation des justes valeurs, les « tests de valeur » sur les goodwill et les fonds de commerce font ressortir un résultat positif de 2,7 M€.

CHIFFRES CLÉS

En 2011, la contribution au résultat net part du Groupe des entreprises intégrées est la suivante :

Secteur Financier	Secteur Hôtelier	Holding et divers	Total Groupe
10,4 M€	3,1 M€	0,5 M€	13,9 M€



ANR PAR ACTION : 180,95 €

Le Secteur Financier

Pour assurer la complémentarité et la diversification des risques, la COMPAGNIE LEBON a fait le choix d'investir dans :

- **PMC 1** qui investit, à ce jour, en direct au capital de PME dans le cadre d'opérations de développement ou de transmission ; les nouveaux investissements se feront via le FCPR PMC II.
- **PMV 1** qui intervient directement ou indirectement dans des opérations d'acquisition et de restructuration d'actifs immobiliers ou de financement en fonds propres d'opérations de promotion ;
- **PALUEL-MARMONT FINANCE** qui souscrit à des fonds de capital-risque, ou dans des LBO sur de grandes entreprises, ainsi que sur des marchés nouveaux.

PALUEL-MARMONT CAPITAL

La société de gestion PALUEL-MARMONT CAPITAL, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, en attente de la levée du FCPR PMC II, a continué son activité à travers PMC 1.

Au cours de l'année 2011, PMC 1 a réalisé trois cessions pour 12,1 M€, permettant d'enregistrer une plus-value de 6 M€, et a investi 9,5 M€ dans LABELS ET COMPAGNIES (nouvelle holding d'IMPRIMERIE ETIENNE), TRIDEM (promotion et distribution de produits pharmaceutiques dans les pays et territoires d'Afrique francophone), ODICE (production et distribution de joints et de produits de protection passive anti-incendie).

En fin d'année 2011, le portefeuille comptait 19 participations.

La contribution de PMC 1 au résultat de l'ensemble consolidé est positive de 6,2 M€.

PALUEL-MARMONT VALORISATION

Au cours de l'année 2011, le résultat de l'activité immobilière est satisfaisant. Il est marqué par une nette hausse du chiffre d'affaires liée au bon fonctionnement des activités de vente lot par lot et de promotion résidentielle, ainsi qu'à l'augmentation des loyers récurrents.

2011 a également permis de poursuivre le travail de revalorisation effectué sur les dossiers qui avaient été fragilisés par la crise de 2008/2009.

La contribution de PALUEL-MARMONT VALORISATION au résultat de l'ensemble consolidé est de 1,8 M€.

PALUEL-MARMONT FINANCE

PALUEL-MARMONT FINANCE est présent dans 13 fonds en activité regroupés en 3 secteurs, à savoir :

- les fonds d'amorçage sur le secteur des sciences de la vie avec SOFINNOVA ;
- les fonds spécialisés gérés par LBO FRANCE, CHEQUERS CAPITAL, WHITE KNIGHT ET COBALT ;
- enfin, des fonds « test » pour découvrir et étudier de nouveaux secteurs.

L'activité financière confirme son redressement avec 2,3 M€ de retours sur investissements et des appels de fonds pour 3,2 M€.

Un engagement de souscription de 5 M€ a été souscrit dans le nouveau fonds CHEQUERS CAPITAL XVI.

En 2011, il a également été souscrit à 5 FCP de placements à court terme.

La valorisation du portefeuille s'étant appréciée, la contribution de PALUEL-MARMONT FINANCE au résultat de l'ensemble consolidé est de 2,4 M€.

Le Secteur Hôtelier

Les HÔTELS ESPRIT DE FRANCE

En dépit d'une conjoncture incertaine, 2011 fut une bonne année pour l'hôtellerie parisienne, avec une progression d'environ 3 % des arrivées touristiques et une activité « Congrès » soutenue.

Le taux d'occupation moyen annuel des HÔTELS ESPRIT DE FRANCE s'est élevé à 81 % (+5,5 points) et la RMC à 176 €/HT (+3,1 %), le REVPAR progressant de 8,6 %.

Le chiffre d'affaires des HÔTELS ESPRIT DE FRANCE ressort à 16,2 M€ contre 14,9 M€ en 2010, soit une hausse de 8,5 %.

Le résultat d'exploitation est de 4,6 M€ (+12,3 %).

Le résultat net s'élève à 3,1 M€ contre 2,7 M€ en 2010.

La contribution des HÔTELS ESPRIT DE FRANCE à l'ensemble consolidé est de 3,1 M€.

Perspectives 2012

La COMPAGNIE LEBON entend développer avec volontarisme et rigueur ses activités existantes.

PALUEL-MARMONT CAPITAL, société de gestion agréée, lancera un FCPR PMC II qui sera investi dans des PME françaises avec la même stratégie que précédemment. La COMPAGNIE LEBON souscrira au fonds pour 50 M€.

PALUEL-MARMONT VALORISATION a redéfini sa stratégie et très progressivement s'intéressa à des actifs permettant un résultat d'exploitation plus récurrent.

Concernant les HÔTELS ESPRIT DE FRANCE, l'activité du premier trimestre 2012 est soutenue mais toutes prévisions sur l'ensemble de l'année restent aléatoires. Investir régulièrement dans la qualité des hôtels et la formation des équipes permet la fidélisation de la clientèle, gage de succès dans l'avenir.

Projet de résolutions

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, ainsi que du rapport du Président prévu à l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de Commerce et de celui des Commissaires aux Comptes sur le rapport précité du Président, approuve les comptes annuels au 31 décembre 2011 tels qu'ils sont présentés et, en conséquence, arrête le bénéfice de l'exercice à la somme de 7 217 136 €.

Elle donne aux administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice 2011.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Les actions auto détenues ne bénéficiant pas du droit à dividende versé au titre de l'exercice 2010, l'Assemblée Générale approuve l'affectation au Report à nouveau de la somme de 174 055 €. De ce fait, le report à nouveau au 31 décembre 2011 s'élève à 12 321 733 €.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les propositions du Conseil d'Administration concernant l'affectation et la répartition du résultat social.

Après prise en compte du nouveau Report à nouveau, le résultat distribuable s'élève à 19 538 869 €.

L'Assemblée Générale décide de distribuer aux actionnaires une somme de 3 519 000 € soit 3,00 € par action à chacune des 1 173 000 actions composant le capital social de la société, étant précisé que tous pouvoirs sont donnés au Conseil d'Administration pour faire inscrire au compte Report à nouveau la fraction du dividende correspondant aux actions auto détenues par la société.

L'intégralité du montant distribué est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts. Le dividende sera mis en paiement le 7 mai 2012.

Il est rappelé que le montant des dividendes versés aux cours des trois derniers exercices a été le suivant :

Exercice	Dividende distribué (en €)
2008	1,60
2009	1,60
2010	2,50

L'assemblée Générale décide également que le solde du montant distribuable sera affecté aux autres réserves pour 2 828 077 € et au Report à nouveau pour 13 191 792 €.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2011 tels qu'ils lui sont présentés et, en conséquence, arrête le résultat net part du Groupe de l'exercice à la somme 13 943 442 €.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes en exécution des articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce et ratifie, le cas échéant, les conventions qui y sont énoncées.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration autorise le Conseil d'Administration, dans les conditions prévues à l'article L.225-209 du Code de Commerce et des dispositions du Règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, à faire acquérir en une ou plusieurs fois, par tous moyens, par la société ses propres actions, dans la limite de 10 % du capital social, soit 117 300 actions, et d'un montant maximum de 10 710 440 € en vue par ordre de priorité décroissant :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action COMPAGNIE LEBON par un prestataire de service d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers et à la charte de l'AMAFI,
- de la remise d'actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, et plus généralement dans le cadre d'une transaction,
- de l'attribution d'actions gratuites dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce aux salariés et/ou aux mandataires sociaux.

Les achats ou ventes de titres pourront être réalisés en tout ou partie par intervention sur le marché ou hors marché, par achat éventuel de bloc de titres. Les acquisitions ou cessions de bloc pourront porter sur l'intégralité des titres détenus dans le cadre du programme.

SIXIÈME RÉOLUTION (SUITE)

Le prix maximum d'achat sera de 130 € par action, sous réserve des ajustements liés à des opérations sur le capital de la société. En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, en cas de division ou de regroupement des titres, le prix unitaire maximum ci-dessus sera ajusté par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération.

Le Conseil d'Administration est expressément autorisé à déléguer au Président du Conseil d'Administration l'exécution des décisions qui auront été prises par lui dans le cadre de la présente autorisation.

Cette autorisation, qui prive d'effet l'autorisation conférée aux termes de la dixième résolution votée par l'Assemblée Générale mixte du 27 mai 2011, est donnée pour une durée qui ne pourra excéder 18 mois à compter de la présente assemblée soit jusqu'au 26 octobre 2013.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et publications prescrits par la loi.

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
I - SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
A - Capital social	12 903 000	13 359 500	13 359 500	13 359 500	13 359 500
B - Nombre d'actions émises	1 173 000	1 214 500	1 214 500	1 214 500	1 214 500
II - RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES					
A - Chiffre d'affaires hors taxes et revenus du portefeuille	8 471 697	6 043 717	11 677 663	8 040 611	7 871 912
B - Résultat avant impôts, amortissements et provisions	6 971 156	-13 490 268	-157 694	5 653 670	22 371 794
C - Impôts sur les bénéfices	-1 002 539	-1 693 594	-1 418 858	-2 815 671	7 279 988
D - Résultat après impôts, amortissements et provisions	7 217 136	3 980 309	1 636 807	2 827 048	14 969 480
E - Montant des bénéfices distribués [1]	3 519 000	2 862 195	1 842 862	1 864 304	3 754 992
III - RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION					
A - Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	6,80	-9,71	1,04	6,97	12,43
B - Résultat après impôts, amortissements et provisions	6,15	3,28	1,35	2,33	12,33
C - Dividende versé à chaque action	3,00	2,50	1,60	1,60	3,20
IV - PERSONNEL					
A - Nombre de salariés	9	9	9	8	9
B - Montant de la masse salariale	394 644	373 080	365 448	359 478	361 512
C - Montant des sommes versées au titre des charges sociales	232 404	203 597	218 903	198 703	202 747

[1] Montants diminués des dividendes attachés aux actions auto détenues.

COMPAGNIE LEBON



GROUPE PALUEL-MARMONT

DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET DE RENSEIGNEMENTS

Conformément à l'article R.225-83 du Code de Commerce,

Si vous souhaitez recevoir ces documents, vous voudrez bien nous retourner la formule ci-dessous.

Nous vous signalons de plus qu'il vous est possible, par une demande unique, d'obtenir l'envoi des documents précités qui seront établis à l'occasion de chacune des Assemblées d'actionnaires ultérieures.



FORMULE À ADRESSER À :

CM-CIC Titres - Service des Assemblées
3, allée de l'Etoile
95014 Cergy Pontoise Cedex

M., Mme, ou Mlle

adresse complète

.....

Titulaire de :

..... titres «nominatifs purs» inscrits en compte dans les livres de la Société

..... titres «nominatifs administrés» inscrits en compte à la Banque

demande l'envoi à l'adresse ci-dessus des documents ou renseignements visés par l'article R 225-83
du Code de Commerce.

A....., le 2012

COMPAGNIE LEBON



GROUPE PALUEL-MARMONT

Société Anonyme au capital de 12 903 000 €
Siège social : 24, rue Murillo - 75008 Paris - RCS Paris 552 018 731